



TAPURA HUIRAATIRA

Comité

Commune		Année		Référent	
Commune associée					

Nbre	Nom	Prénom	Téléphone 	N° d'adhérent 
Le (la) délégué(e)				
1				
Les membres				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				
21				
22				
23				
24				
25				
26				
27				
28				
29				
30				

CADRE RÉSERVÉ AU TAPURA HUIRAATIRA				LE(LA) DÉLÉGUÉ(E)		LE (LA) PRÉSIDENT(E) DE FÉDÉRATION	
	Pré-saisie	Réception	Traitement	Date		Date	
Date				Signature		Signature	
Visa							
Date d'homologation							

Rappel : 10 membres minimum et 30 membres maximum par comité. Une personne ne peut être déléguée que d'un seul comité.